

LES
MEMOIRES

DE MESSIRE
JACQUES DE CHASTENET,
CHEVALIER, SEIGNEUR

DE
PUYSEGUR,

Colonel du Regiment de Piedmont, &
Lieutenant General des Armées
du Roy.

*Sous les Regnes de LOUIS XIII.
& de LOUIS XIV.*

Donnez au Public par M. DU CHESNE, Conseiller de
Roy en ses Conseils, Historiographe de France,

Avec des Instructions Militaires.

TOME PREMIER.



Suivant la Copie de Paris,

A A M S T E R D A M,

Chez ABRAHAM WOLFGANG, 1690.

chargées.) Quand le soldat a passé il ouvre le bassinet, & souffle dedans pour faire sortir l'eau, s'il y en étoit entré. Il essuye son mousquet avec son mouchoir qu'il a mis dans son chapeau, ainsi que la poire où il tient sa poudre, ou bien l'étui aux cartouches qu'il porte. S'il veut, il peut mettre du suif & de la cire sur le bassinet de son mousquet, pour empêcher que l'eau n'y entre, s'il veut le laisser chargé, ainsi qu'ont fait toujours les vieux soldats que nous avons dans l'Armée étant en Flandres; quand ils alloient en parti, ils passoient tous les canaux & toutes les rivières comme je le dis-là, & faisoient contribuer tout le país que Messieurs les Gouverneurs vouloient qui contribuât.

Pour moi quand je commandois dans Bergue, dans Ypre, Dixmude & Laquenoc, tous les partis que j'envoyois, passoient les canaux de cette façon. Il est vrai que les soldats ne portoient point d'épées, mais ils avoient des bayonnettes qui avoient des manches d'un pied de long, & les lames des bayonnettes étoient aussi longues que les manches, dont les bouts étoient propres à mettre dans les canons des fusils pour se défendre, quand quelqu'un vouloit venir à eux après qu'ils avoient tiré. Ils faisoient encore bien plus quand ils alloient en parti, ils menoient de leurs camarades qui ne sçavoient pas nager, & leur faisoient passer la rivière

ou